



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

L'Europe
au cœur de
vos projets



Programme opérationnel FEDER- FSE Bourgogne 2014-2020

Résumé citoyen

Recherche, innovation
PME
Numérique
Formation
Biodiversité
Aménagement durable
Santé ...



INFOS & CONTACT
europe-bfc.eu



COFINANCE
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

Le programme opérationnel FEDER-FSE Bourgogne 2014-2020

Les fonds européens sont les outils privilégiés de l'Union européenne pour agir sur les territoires afin d'atteindre les objectifs d'une croissance intelligente, durable et inclusive.

Avec le soutien de l'Union européenne, des chercheurs, des entrepreneurs, des collectivités, des associations ... s'engagent pour rendre la Région Bourgogne-Franche-Comté plus équitable et plus innovante.

Budget

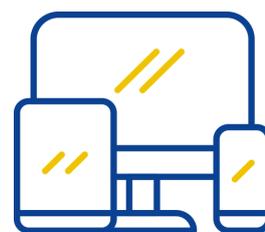
Au titre du programme opérationnel FEDER-FSE Bourgogne 2014-2020, la Région Bourgogne-Franche-Comté disposait de :

- plus de **180 M€** de **Fonds Européen de Développement Régional** (FEDER) pour accompagner les projets en faveur de

Recherche
Innovation
PME



Numérique



Biodiversité



Transition
énergétique



Développement
urbain
durable



- **40 M€** pour le **Fonds Social Européen (FSE)** et **6M€** pour l'**Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ)**

Apprentissage



Formation professionnelle



Orientation



Ressources complémentaires

Suite à la pandémie de COVID 19, une **enveloppe supplémentaire de 57 M€** a été allouée au programme opérationnel FEDER-FSE Bourgogne, pour soutenir les projets favorisant la sortie de crise ou des mesures d'investissements dans les secteurs importants pour **la reprise verte et numérique et la résilience de l'économie.**

Au titre du **FEDER**, les ressources complémentaires ont soutenu prioritairement les **PME**, les investissements dans le domaine de la **santé** et les investissements en faveur de la **transition numérique.**

Au titre du **FSE**, les ressources supplémentaires ont été consacrées à la **formation professionnelle des demandeurs d'emploi.**



Mise en oeuvre du programme

Depuis 2014, la Région Bourgogne-Franche-Comté s'est vue transférer la compétence des fonds européens. Ainsi, au titre du programme opérationnel FEDER-FSE 2014-2020, elle est autorité de gestion du FEDER et du FSE.

La Région Bourgogne-Franche-Comté, a donc pour mission :

- d'animer, informer, piloter, coordonner, évaluer, contrôler, communiquer et gérer les programmes européens ;
- de mobiliser les moyens financiers européens pour le développement de la région ;
- de transposer les politiques européennes au niveau régional ;
- d'assurer la coordination et la concertation avec l'État pour l'ensemble des fonds, notamment dans le cadre du volet régional du programme opérationnel national (PON) FSE.

La Région est responsable de la bonne utilisation des crédits alloués par l'Union européenne, de la bonne instruction des dossiers de demande de subvention ou de certains contrôles.

Une vingtaine d'agents informe et accompagne les porteurs de projets et les bénéficiaires.



Quel soutien des fonds européens sur la programmation 2014-2020 ?

1 435 projets soutenus par le programme FEDER-FSE Bourgogne 2014-2020

Plus de **238 M€ de FEDER** ont bénéficié aux projets menés par les acteurs locaux dans les domaines de la recherche, de l'innovation, le développement des PME, la transition énergétique, la protection de la biodiversité, le numérique, l'aménagement urbain.

Plus de **46.6 M€ de FSE et d'IEJ** ont bénéficié aux projets liés à l'accompagnement des demandeurs d'emploi, l'apprentissage et l'orientation.

Pour une croissance intelligente



Objectifs :

- renforcer la recherche publique,
- accroître la valorisation des résultats de la recherche publique et stimuler la recherche partenariale,
- renforcer la création/reprise d'entreprises et la dynamique entrepreneuriale,
- améliorer la compétitivité des PME.

Concrètement, le programme 2014-2020, c'est :

- **358 projets soutenus**
- **Près de 200 entreprises aidées par un soutien financier direct**
- **71.7 M€ de FEDER**

A Cosne-sur-Loire (58), la SAS BIOSYLVA donne une seconde vie aux déchets des scieries et des résidus de forêts en les transformant en granulés de bois pour poêle et chaudières. Pour répondre à la demande, la SAS BIOSYLVA a construit, avec le soutien du FEDER, 4 bâtiments de production.

Montant de l'aide européenne : 690 993 €, représentant 19.7 % du coût total du projet

La société Roux et compagnie, basée à Gevrey-Chambertin (21) est un acteur du secteur agro-alimentaire, qui fabrique une gamme de produits à base de viande. Elle est spécialisée dans les salaisons mais aussi des saucisses de Morteau bénéficiant d'une IGP, des salades et des produits traiteur. Avec le soutien du FEDER elle a fait l'acquisition de nouveaux équipements de production notamment de découpe et de conditionnement lui permettant d'augmenter sa compétitivité et de conquérir de nouvelles parts de marché.

Montant de l'aide européenne : 50 270 € soit 9.2 % du coût total du projet.

Pour une société numérique



Objectifs :

- déployer des infrastructures de fibres (THD)
- mettre les technologies de l'information et de la communication au service des citoyens

Concrètement, le programme 2014-2020, c'est :

- **23 projets soutenus**
- **93 e-services créés**
- **39.3 M€ de FEDER**

Le Conseil départemental de Côte d'Or a engagé les travaux permettant de déployer la fibre optique "à la maison et au bureau" pour tous à l'horizon 2025.

Montant de l'aide européenne : 6.9 M€, représentant 16.7 % du coût total de l'opération.

A Venoy (89), le lycée agricole a fait l'acquisition de simulateurs immersifs de conduite de tracteur. Cet équipement permet de simuler la conduite de tracteurs agricoles mais aussi de moissonneuses, de tracteurs télescopiques et tracteurs enjambeurs viticoles et répond ainsi aux besoins de la profession en tractoristes bien formés.

Montant de l'aide européenne : 673 420 €, soit 100 % du coût total du projet

Pour une société à faible teneur en carbone

Objectifs :



- Augmenter la part des énergies renouvelables dans la production d'énergie régionale,
- Réduire la consommation énergétique des bâtiments,
- Réduire l'usage individuel des véhicules thermiques pour les transports de personnes

Concrètement, le programme 2014-2020, c'est :

- **151 projets soutenus**
- **Plus de 14 Méga Watts Heure produits / an grâce aux installations d'énergies renouvelables**
- **30.9 M€ de FEDER**

A DECIZE (58), LOGIVIE a procédé à la réhabilitation énergétique de 76 logements de la résidence de l'hippodrome. Les travaux ont contribué à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à passer d'une étiquette énergie G à C permettant ainsi aux locataires de réaliser des économies d'énergie.

Montant de l'aide européenne : 145 977 €, représentant 9.40 % du coût total du projet.

L'entreprise COCEBI, à Nitry (89), a construit un bâtiment démonstrateur à usage de bureaux et siège social. Ce bâtiment met en oeuvre des matériaux biosourcés, écologiques et durables. Sa consommation énergétique pour le chauffage, la climatisation et l'éclairage a été réduite au maximum. Une attention particulière a été apportée à l'insertion paysagère du bâtiment ainsi qu'à la conduite de chantier afin que son impact environnemental soit réduit.

Montant de l'aide européenne : 336 296 €, soit 42.27 % du coût total

Pour une biodiversité durable



Objectifs :

- Préserver et restaurer la trame verte et bleue

Concrètement, le programme 2014-2020, c'est :

- **123 projets soutenus**
- **19 000 hectares préservés pour atteindre un meilleur état de conservation de la biodiversité**
- **9.6 M€ de FEDER**

A Marcigny (71), le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne (CENB) a fait l'acquisition du plan d'eau. Le site est constitué d'une ancienne gravière et d'un ensemble de prairies de fauche et de pâture. L'objectif est de préserver la biodiversité et la qualité de l'eau.

Montant de l'aide européenne : 100 473 €, représentant 46.68 % du coût total du projet.

La Ligue de Protection des Oiseaux de l'Yonne (LPO 89) a mis place, en 2020, différentes actions d'informations et de sensibilisation : actions de connaissance et de protection de la biodiversité, mobilisation citoyenne et éducation à l'environnement auprès des scolaires et du grand public sur le département de l'Yonne.

Montant de l'aide européenne: 28 868 €, représentant 41.8 % du coût total de l'opération.

Pour un développement urbain durable

Objectifs :



- Réduire la consommation énergétique des bâtiments
- Réduire la part modale des véhicules thermiques dans les transports de marchandise
- Améliorer l'environnement et l'attractivité des villes
- Assurer la conversion des friches militaires, industrielles, hospitalières et l'implantation de nouvelles activités économiques

Concrètement, le programme 2014-2020, c'est :

- **122 projets soutenus**
- **53 projets en faveur du développement urbain**
- **32.6 M€ de FEDER**

A Sennecey-les-Dijon, Chevigny-Saint-Sauveur et Dijon (21), la métropole de Dijon aménage 3 pistes cyclables contribuant ainsi au développement des modes de déplacements doux.

Montant de l'aide européenne : 742 000 € de FEDER, soit 49.16 % du coût total du projet.

A Nevers (58), la place Mossé et ses abords comptent parmi les lieux emblématiques de la ville. Avec le soutien du FEDER, l'espace a été réaménagé afin d'en faire un lieu de passage privilégié permettant une redynamisation du quartier, profitable notamment aux commerces environnants.

Montant de l'aide européenne : 400 000 €, représentant 15.35 % du coût total de l'opération.

Pour une formation tout au long de la vie et pour l'insertion professionnelle des jeunes par la formation et la qualification

Objectifs :



- Augmenter le taux de qualification des jeunes par l'apprentissage
- Augmenter le taux de qualification des demandeurs d'emplois
- Mettre à disposition des citoyens une orientation professionnelle de qualité
- Accompagner les jeunes sans emploi, qui ne suivent ni études, ni formation, vers des parcours d'insertion professionnelle

Concrètement, le programme 2014-2020, c'est :

- **588 projets soutenus**
- **Plus de 14 000 demandeurs d'emplois accompagnés**
- **Près de 61 M€ de FSE et d'IEJ**

En 2020, la CCI 21 a initié le projet « Relation jeune entreprises ». Il explore de nouvelles approches en matière d'orientation en se concentrant sur la relation jeune-entreprise. Il porte sur 3 objectifs : donner la parole aux jeunes via la création et l'animation d'une chaîne Youtube dédiée à la relation jeune-entreprise, améliorer la connaissance du tissu économique, de la diversité des métiers et des secteurs porteurs d'emploi en créant un Club des parents, favoriser les immersions en entreprises en identifiant les entreprises où il fait bon faire un stage.

Montant de l'aide européenne : 64 121 €, soit 50 % du coût total du projet.

Pour une formation tout au long de la vie et pour l'insertion professionnelle des jeunes par la formation et la qualification

Dans le cadre de ses marchés de formation professionnelle, la Région Bourgogne-Franche-Comté a mis en place différentes mesures pendant la crise sanitaire Covid-19 et s'est engagée dans un plan de relance pour en atténuer les effets. Ce plan a pour objectif de répondre aux besoins de l'économie locale en termes d'évolution des métiers, de s'engager dans le développement du numérique et de la transition énergétique au travers d'actions de formation professionnelle complémentaires pour faciliter la reconversion et la montée en compétences. Ces actions sont ouvertes à toute personne ressentant la nécessité de se former pour améliorer son niveau d'employabilité. Les formations proposées peuvent par conséquent être également de niveau supérieur (jusqu'à Bac + 2 voir plus en fonction des besoins de l'économie).

Montant de l'aide européenne : 6 480 478 €, soit 100 % du coût total du projet
€



Favoriser la sortie de crise grâce à des mesures d'investissements dans les secteurs importants pour la reprise verte et numérique et la résilience de l'économie

Concrètement, REACT EU, sur le territoire de l'ex-Bourgogne, c'est :

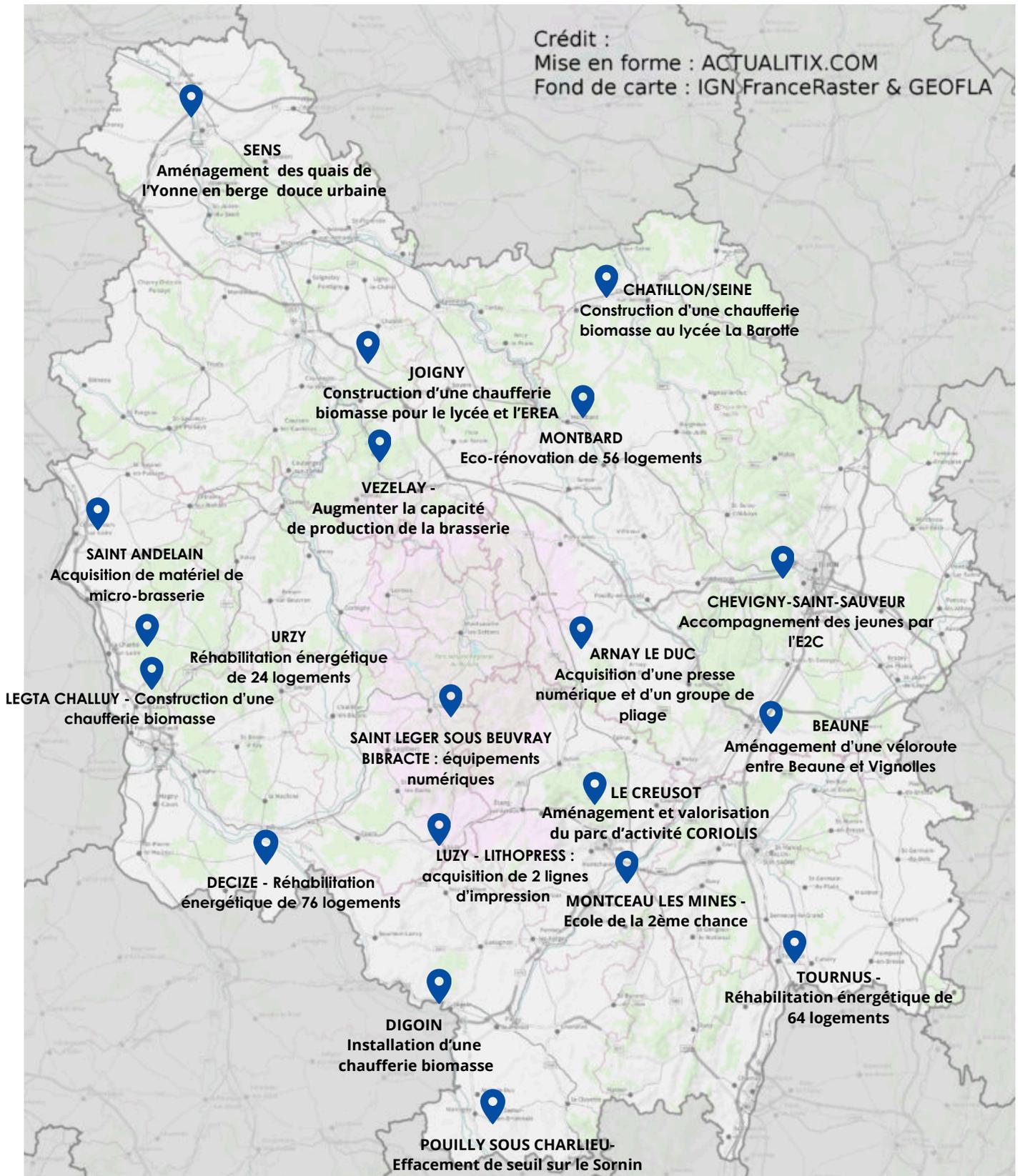
- **plus de 48.3 M€ de FEDER,**
- **près de 5.3 M€ de FSE,**
- **67 projets soutenus**

A Dijon, la construction du bâtiment Bocage Central Nord Est au CHU a été dessiné et dimensionné afin de pouvoir faire face à une demande croissante des soins, mais également pour moderniser les conditions de travail des professionnels et maintenir une prise en charge optimale des patients.

Ce nouveau bâtiment sera dédié à l'accueil et la prise en charge des situations d'urgence.

Montant de l'aide européenne : 3 948 790 € , soit 100 % du coût total du projet

Crédit :
Mise en forme : ACTUALITIX.COM
Fond de carte : IGN FranceRaster & GEOFLA





Autorité de gestion
4 square Castan - CS 51 857
25031 BESANCON Cedex

Pour en savoir plus :
europe-bfc.eu



**Cofinancé par
l'Union européenne**